CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES COMMERCES DE QUINCAILLERIE, FOURNITURES INDUSTRIELLES, FERS, MÉTAUX ET ÉQUIPEMENT DE LA MAISON



HARMONIE MUTUELLE et MUTEX ont été retenus par vos partenaires sociaux pour votre couverture prévoyance



Les partenaires sociaux de votre branche professionnelle ont négocié la mise en place d'une couverture prévoyance obligatoire pour protéger les salariés employés et personnel de maitrise

Vous êtes désormais couvert sur les risques décès, incapacité de travail, invalidité et incapacité permanente professionnelle.

LES AVANTAGES POUR VOUS ET VOS PROCHES:

- En cas de décès nous verserons à votre famille un capital décès pour les aider dans cette période difficile
- En cas d'arrêt de travail nous compléterons les indemnités journalières versées par la sécurité sociale
- En cas d'invalidité* nous compléterons la pension d'invalidité versée par la sécurité sociale

Pour en savoir plus, téléchargez le détail des prestations sur www.harmonie-mutuelle.fr/quincaillerie ou en flashant le QR Code ci-contre :



Vous et votre famille êtes aussi désormais soutenus au titre de l'assistance et de l'action sociale. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter nos équipes 7J/7, 24H/24 au :



APPEL NON SURTAXE

L'ASSISTANCE:

Un accueil humain et des services et prestations d'assistance (aide en cas d'arrêt de travail, soutien psychologique, aide juridique ...)

L'ACTION SOCIALE:

Une aide exceptionnelle et ponctuelle pour vous soutenir en cas de difficulté (versement d'une aide financière en cas d'obsèques, de handicap, ...)

*2^{ème} et 3^{ème} catégorie